

No 26.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES  
DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 7 OCTOBRE 1919.

## PRIÈRES.

M. Meighen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,— Rapport conjoint de la Commission internationale des frontières sur les arpentages et démarcations des frontières internationales entre les Etats-Unis et le Canada le long du 141e méridien depuis l'océan Arctique au Mont Saint-Elie, avec les cartes qui l'accompagnent.

Du consentement de la Chambre;

M. Doherty obtient l'autorisation de présenter les bills suivants, lesquels sont lus la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, Savoir:—

Bill (No 26), Loi modifiant la Loi de tempérance du Canada.

Bill (No 27), Loi modifiant la Loi pour aider à la législature provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes.

Le Bill (No 24), Loi modifiant le Code criminel est lu la seconde fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement lu la troisième fois et passé.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message est reçu du Sénat demandant à la Chambre qu'il lui plaise de faire mettre sur la Table du Sénat copie du document sessionnel No 254, déposé sur la Table de la Chambre des Communes le 12 mai 1919,— Copie de tous documents, correspondance, télégrammes touchant la demande d'octroi faite par la *Shell Transport and Trading Company*.

Sur motion de Sir George Foster,—Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre consent à faire déposer sur la Table du Sénat, copie du document sessionnel No 254, déposé sur la Table de la Chambre des Communes le 12 mai 1919,—Copie de tous documents correspondance, télégrammes touchant la demande d'octroi faite par la *Shell Transport and Trading Company*.

Le Bill (No 15), Loi modifiant la Loi des terres fédérales, est lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 23), Loi modifiant la Loi ayant pour objet de ratifier deux arrêtés du Gouverneur général en conseil concernant le réseau de chemin de fer Grand-Tronc-